

**Accord du 21 juillet 2010**  
**relatif au financement de l'accompagnement à titre expérimental**  
**de titulaires de contrat de travail à durée déterminée ou temporaire**

Le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF),

La Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (C.G.P.M.E.),

L'Union Professionnelle Artisanale (U.P.A.),

***d'une part,***

La Confédération Française Démocratique du Travail (C.F.D.T.),

La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (C.F.T.C.),

La Confédération Française de l'Encadrement CGC (C.F.E.-CGC),

La Confédération Générale du Travail Force Ouvrière (C.G.T.-FO),

La Confédération Générale du Travail (C.G.T.),

***d'autre part,***

Vu la Convention du 19 février 2009 relative à l'indemnisation du chômage et le règlement général annexé,

Vu l'Accord national interprofessionnel du 8 juillet 2009 portant reconduction du dispositif des conventions de reclassement personnalisé,

Vu l'Accord national interprofessionnel du 8 juillet 2009 sur la gestion sociale des conséquences de la crise économique sur l'emploi,

Vu l'article L. 5422-20 du Code du travail ;

**Convienent de ce qui suit**

**Article 1**

Le régime d'assurance chômage participe, à titre expérimental, au cofinancement de l'accompagnement renforcé prévu pour les bénéficiaires du CTP, au profit de titulaires de contrat de travail à durée déterminée et temporaire dans les conditions définies par convention entre l'Etat, Pôle emploi et l'Unédic.

A    CB    R.G.  
1/2    +P

## Article 2

L'intervention du régime d'assurance chômage contribue au cofinancement, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2010, du dispositif visé à l'article 1 ci-dessus, pour la durée de l'expérimentation.

## Article 3

Le présent accord est déposé à la Direction Générale du Travail de Paris.

Fait à Paris, le 21 juillet 2010  
En deux exemplaires originaux

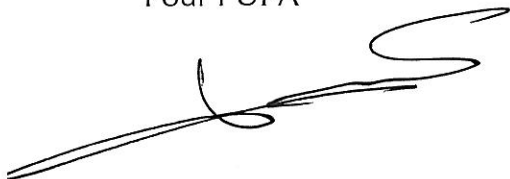
Pour le MEDEF



Pour la CGPME



Pour l'UPA



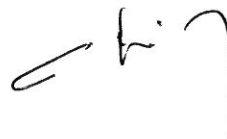
Pour la CFDT



Pour la CFE-CGC



Pour la CFTC



Pour la CGT

Pour la CGT-FO

